



## **Projet :**

**« Formation sur la bonne gouvernance et le développement local au nord du Maroc 2009- 2010 »**

**Formation sur le thème :**

**« La Coopération internationale Décentralisée »**

**Au profit des membres des cellules PROGOL des communes urbaines de Tanger, Tétouan, M'diq et Larache.**

**LA COOPERATION DECENTRALISEE  
DANS LE CADRE DU PROJET PROGOL:**

**Vers un nouveau modèle de  
coopération  
entre sociétés locales et territoires**

**Animé par: Jean-Pierre Malé**

(Tanger, 22 janvier 2010)

# INDEX DE LA PRESENTATION

1. Introduction: “coopération” et “aide au développement”
2. L’action internationale des gouvernements locaux (GL) et les raisons de la projection internationale des villes
3. La CD: Evolution et tendances principales quant au contenu et aux modalités de la coopération (réseaux, participation, concertation, réciprocité, etc.)
4. La CD en Espagne: Situation et caractéristiques spécifiques
5. Les modèles de coopération municipale (objectifs, critères, thèmes, priorités,
6. Eléments pour la planification stratégique de la coop. municipale et son exécution et évaluation
7. Conclusions



**UNE QUESTION PRÉALABLE:  
“COOPÉRATION” OU “AIDE AU  
DÉVELOPPEMENT”?**

# 1. Le système actuel de “coop. au dév.”: ses principes de base

- Notre système de “coopération” internationale est axé sur une compensation financière du Nord vers le Sud (l’accent principal est mis sur le flux de ressources N/S et non sur des transformations esturcturelles)
- Il est basé sur le bilatéralisme et la discrétionalité des donateurs (le donateur est libre de donner à qui il veut et dans les conditions qu’il veut)
- Il a une dimension dominante d’assistanat: le passage du paradigme de développement et de réduction des inégalités internationales au paradigme d’assistanat s’est fait dans les années 80 et s’est consolidé depuis.

# **1. Le système de “coop. au dév.”: quelques traits communs**

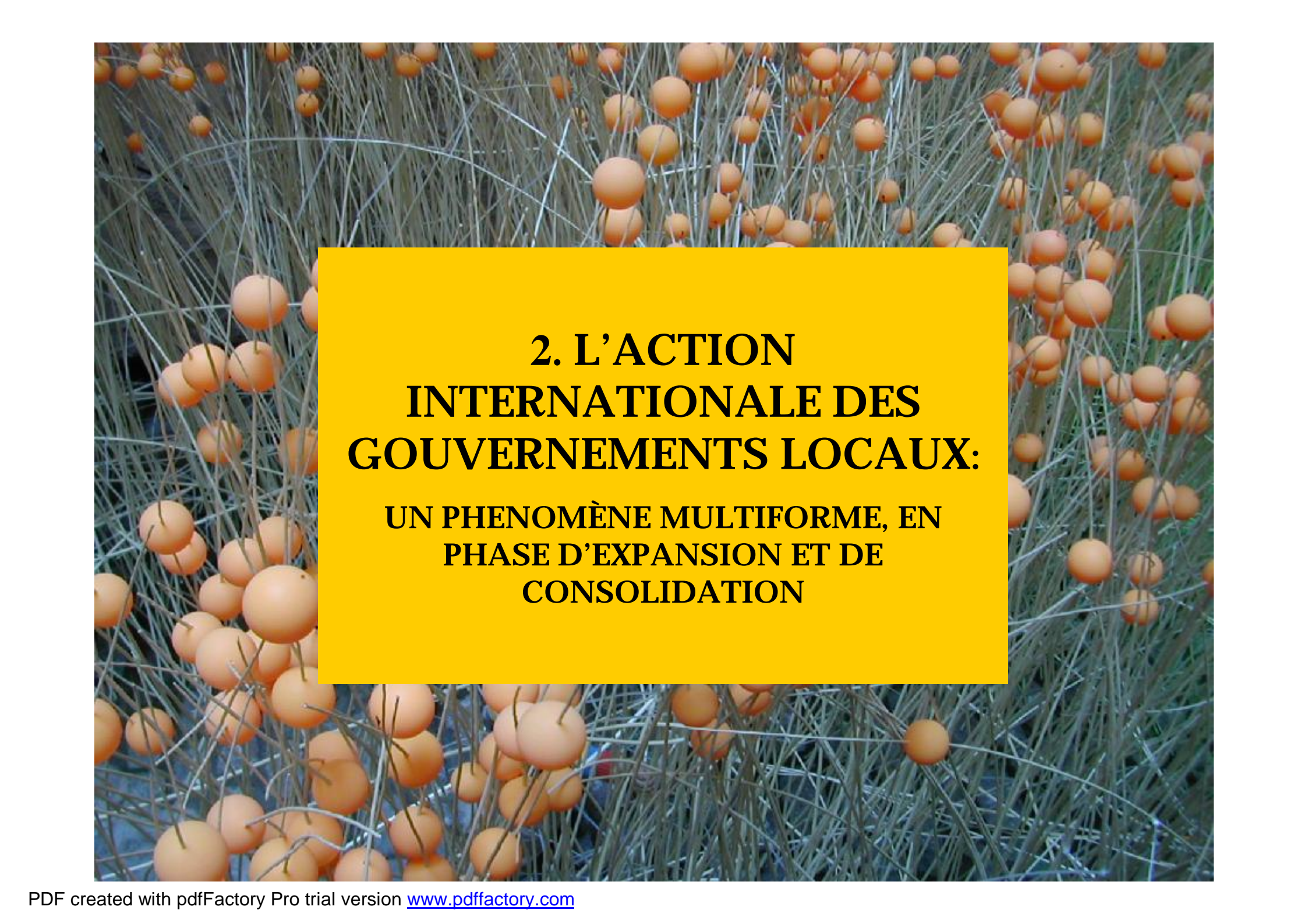
- **Relation asymétrique entre “donateurs” et “bénéficiaires”**
- **Dépendance et domination culturelle**
- **On peut dire que le terme de “coopération” a été vidé de son contenu. Il s’agit d’une “aide” unilatérale plus que d’une “coopération”**

# **La CD dans le cadre du système de “coop. au dev.”: une question centrale**

**La CD est une source de plus, pour le financement et le  
renforcement du même type de “coopération”?**

ou bien:

**Les gouvernements et acteurs locaux peuvent générer une  
nouvelle manière de coopérer, et mettre en oeuvre  
d'autres modèles et d'autres contenus?**



**2. L'ACTION  
INTERNATIONALE DES  
GOUVERNEMENTS LOCAUX:  
UN PHENOMÈNE MULTIFORME, EN  
PHASE D'EXPANSION ET DE  
CONSOLIDATION**

# LES GOUVERNEMENTS LOCAUX SE PROJÈTENT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE? POURQUOI?

**P** De nouveaux acteurs envahissent la scène internationale, réservée jusque là aux Etats-Nations

Les villes et les métropoles urbaines

Les territoires et les régions

**P** Pourquoi? Motivations  multiples

Promotion économique et touristique (intérêt économique)

Projection politique et stratégique

Echanges et renforcement institutionnel entre administ. locales

Solidarité politique

Coopération et aide au développement



**La dynamique de coopération entre GL ne se limite pas à l'aide au développement. L'activité normale d'un GL le pousse à se projeter à l'international**

# L'ACTION INTERNATIONALE DES GL: UN PHENOMENE EMERGEANT ET EXTRÊMEMENT DYNAMIQUE: Un exemple, le cas français

- En France, 3800 GL mènent des projets de coop. à l'international dans 132 pays (toutes les régions et 80% des municipalités de plus de 5000 hab.)
- L'action extérieure des collect. locales inclut les opérations de coopération au développement, les actions d'urgence, mais aussi la promotion économique et culturelle
- La France estime que les GL ont consacré en 2008 de l'ordre de 230 millions d'euros à leur action extérieure, dont la moitié peut être comptabilisée comme aide publique au développement.
- L'essentiel de ces sommes sont apportées par les budgets propres des villes, départements et régions. Une petite quantité correspond aux subventions accordées par le gouvernement central.

# L'ACTION INTERNATIONALE DES GL:

## Quelques autres chiffres

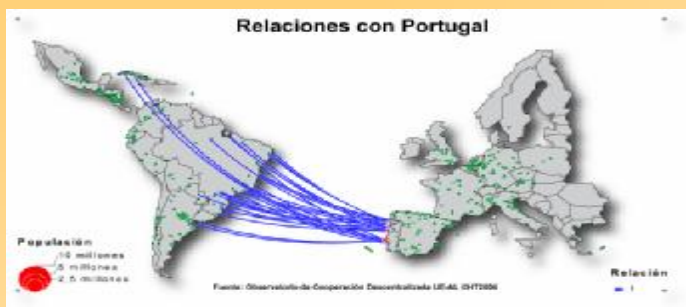
- Dans l'espace Europe-Amérique Latine, l'Observatoire de la CD UE-AL a identifié que des relations "bilatérales" ont été établies entre près de 1300 GL d'Europe et d'Amérique Latine (pour des raisons diverses) et que 1250 GL et régionaux ont participé activement dans près de 20 réseaux de municipalités et gouvernements régionaux.
- En Espagne, les régions apportent 635,6 millions d'€ et les municipalités 161,5, soit un total annuel de près de 800 millions d'€
- En Catalogne, 75% de los municipios de más de 25.000 habitantes ont une activité de coopération internationale.



**La CD est un phénomène massif, qui prend de plus en plus d'ampleur**

# LA CD: Un phénomène qui nait de motivations diverses

## Relations historiques: colonies



## Relations historiques: émigration UE



## Relations de solidarité politique



## Phénomène d'internationalisation de l'espace local et régional



# L'ACTION INTERNATIONALE DES GL:

## Un profond changement politique

- ❑ Les GL se mettent en relation avec leurs homologues dans l'espace international, à partir de leur propre logique et de façon autonome.
- ❑ Un nouveau cadre juridique international se dessine peu à peu. La pratique s'impose et précède le droit (Les limites juridiques marquées par les législations nationales se sont flexibilisées progressivement devant la force des faits)
- ❑ Les GL tissent de nouvelles formes de relations internationales, autour d'une autre agenda, centrée sur des thèmes de développement et de vie locale, cohésion sociale et territoriale et politiques de proximité: les villes et les régions tendent à établir des rappports de coopération et non de domination

# L'ACTION INTERNATIONALE DES GL:

## La reconnaissance internationale de leur rôle: 5 exemples

1. Rôle consultif reconnu par les Nations Unies en l'an 2000:  
Comité Consultif des GL (UNACLA)
2. Dictamen du Comité des Régions sur “ La CD dans la  
réforme de la politique de développement de l'UE” (2006)
3. Résolution du Parlement Européen sur: “Les entités locales  
et la coopération au développement” (2007)
4. Création d'espaces de représentation et d'incidence,  
comme par exemple le 1er Forum euro-latinoaméricain de  
Collectivités Locales (nov. 2007) préparatoire au Sommet  
de Chefs d'Etat
5. Communication de la Commission Européenne (2008)



### **3. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE: EVOLUTION ET GRANDES TENDANCES**

#### **3.1. Le contenu de la coopération**

**¿QUE VEUT DIRE “COOPÉRER”  
DEPUIS LA DIMENSION LOCALE?**

# LA CD: TRANSFORMATION DES CONTENUS (1)

## ? Mise en question progressive du contenu d'assistanat de la CD:

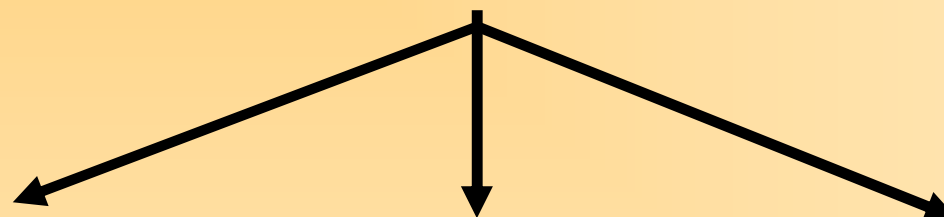
¾ Ce n'est pas satisfaisant : Les relations basées sur le transfert de ressources du nord vers le sud renforcent les asymétries (donants-récepteurs) et créent une mentalité d'assistés. Elles renforcent souvent des structures privées.

¾ Ce n'est pas possible à moyen terme: Les GL du nord ne peuvent pas pallier de manière significative et durable les déficits chroniques de ressources des GL du sud

# LA CD: TRANSFORMATION DES CONTENUS (1)

## LE CONTENU “ASSISTENCIEL” DE LA CD EST MIS EN QUESTION

pour trois raisons principales:



### **ECONOMIQUEMENT** **CE N'EST PAS** **POSSIBLE:**

Les GL du nord ne peuvent pas pallier de manière significative les déficits chroniques des ressources des GL du sud.

### **POLITIQUEMENT,** **CE N'EST PAS** **SOUHAITABLE**

- Asymétrie (donateurs - récepteurs)
- Mentalité des assistés
- Se perd tout le valeur ajoutée de la CD

### **TÉCHNIQUEMENT,** **CA NE MARCHE PAS**

- Impacto dudoso y no sostenible
- No refuerza las instituciones públicas responsables

## LA CD: TRANSFORMATION DES CONTENUS (2)

### ? **Emergence de la spécificité de la coopération que peuvent mettre en oeuvre les institutions locales**

¾ Les GL du sud nécessitent une autre forme de relation

¾ Les GL du nord peuvent apporter beaucoup plus que de l'argent, c'est-à-dire, leur expérience de gestion des services publics locaux, leur expérience de démocratie locale, leurs contacts et leur capacité à établir alliances, etc.

¾ Il faut renforcer politiquement et techniquement les institutions locales du sud comme institutions responsables des politiques publiques locales et, en particulier: de la cohésion sociale, du développement économique local et de la bonne gouvernance locale en général.

# LA VALEUR AJOUTÉE SPÉCIFIQUE DE LA CD

**ROL ESPECÍFICO E INSUSTITUIBLE DE LOS GL  
PARA FORTALECER LAS INSTITUCIONES LOCALES  
RESPONSABLES DE LAS POLÍTICAS PÚBLICAS**

**Û Los GL tienen experiencia y competencia en la gestión de los temas locales (en contextos diferentes)**

**Û Los GL tienen legitimidad política y pueden establecer alianzas estratégicas**

**El mejor "partener" para apoyar a un actor descentralizado es otro actor descentralizado**

**Û Pueden establecer relaciones recíprocas entre iguales, permitiendo superar el modelo de cooperación donante-receptor**

**Û Los GL pueden movilizar y dinamizar a los agentes sociales y económicos del territorio**

# LES GL: DES ACTEURS DIFFERENTS (NON TRADITIONNELS) DE COOPERATION

- ¾ Sans intérêts géostratégiques majeurs. Sensibles aux intérêts de la société locale. Enracinés dans une dimension locale et territoriale. Ce qui prime, c'est la dimension politique et communautaire
- ¾ Ils ont une grande expérience dans la gestion des services publics locaux et dans la planification et exécution des politiques publiques locales et/ou régionales, dans tous les domaines.
- ¾ Ce sont des institutions publiques, soumises à un contrôle de la part des citoyens (démocratie représentative formelle + participation active des citoyens). Il serait logique qu'ils contribuent à renforcer et crédibiliser les entités publiques du sud à échelle locale,
- ¾ Elles sont légitimées pour mobiliser les agents économiques et sociaux et pour promouvoir le développement du tissu productif local,
- ¾ Elles ont une autonomie juridique et financière, qui leur permet de financer des actions propres de coopération et d'établir et de maintenir des relations durables.

# LA CD: TRANSFORMATION DES CONTENUS (4)

## ? Importance croissante de l'implication citoyenne et de la gouvernance démocratique locale

- ® De plus en plus, il ne s'agit pas d'une coopération "entre administrations" mais d'une coopération entre sociétés locales, sous le contrôle et avec la participation active des citoyens et de la société civile.
- ® La bonne gouvernance locale devient un objet d'échange d'expériences entre villes et régions (budgets participatifs, participation des femmes dans la gestion des affaires locales, etc.)

# LA CD: TRANSFORMATION DES CONTENUS (5)

## ? Recherche d'alliances stratégiques et de formes d'incidence sur les conditions structurelles et sur les agendas nationales

- Dépasser progressivement la relation bilatérale (ville à ville, région à région)
- L'image traditionnelle du jumelage s'estompe devant des défis plus larges: coopérer à une transformation des conditions d'exercice du pouvoir local et de la décentralisation (Exemple de CONFEDLCA)
- Les GL s'organisent progressivement pour agir sur les conditions générales, stimuler la décentralisation de l'Etat, une meilleure distribution des ressources vers les niveaux régionaux et locaux de l'Administration, une consolidation de la fonction publique locale, etc.

# LA CD: TRANSFORMATION DES CONTENUS (6)

## EN RESUMÉ: UNE NOUVELLE COOP. EMERGE

La imagen del “apadrinamiento” de la institución pobre por la institución rica (desde Europa) o la idea de buscar la CD como una simple fuente de recursos (desde AL) van perdiendo fuerza y legitimidad.



Se trata ahora de **ACTORES QUE QUIEREN ACTUAR JUNTOS**  
**para impulsar CAMBIOS:**

- 1) **A NIVEL LOCAL** (fortalecimiento de cada institución y de sus capacidades)
- 2) **A NIVEL TERRITORIAL** (capacidades productivas, desarrollo sostenible, etc.)
- 3) **A NIVEL ESTATAL O REGIONAL**, para que las condiciones generales de ejercicio del poder local mejoren, tanto en Europa como en América Latina

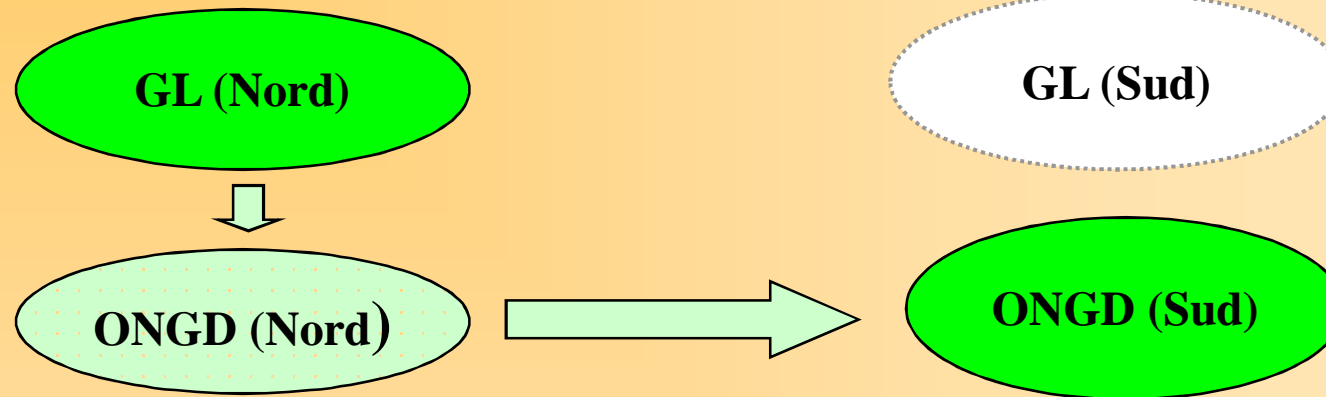


### **3. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE: EVOLUTION ET GRANDES TENDANCES**

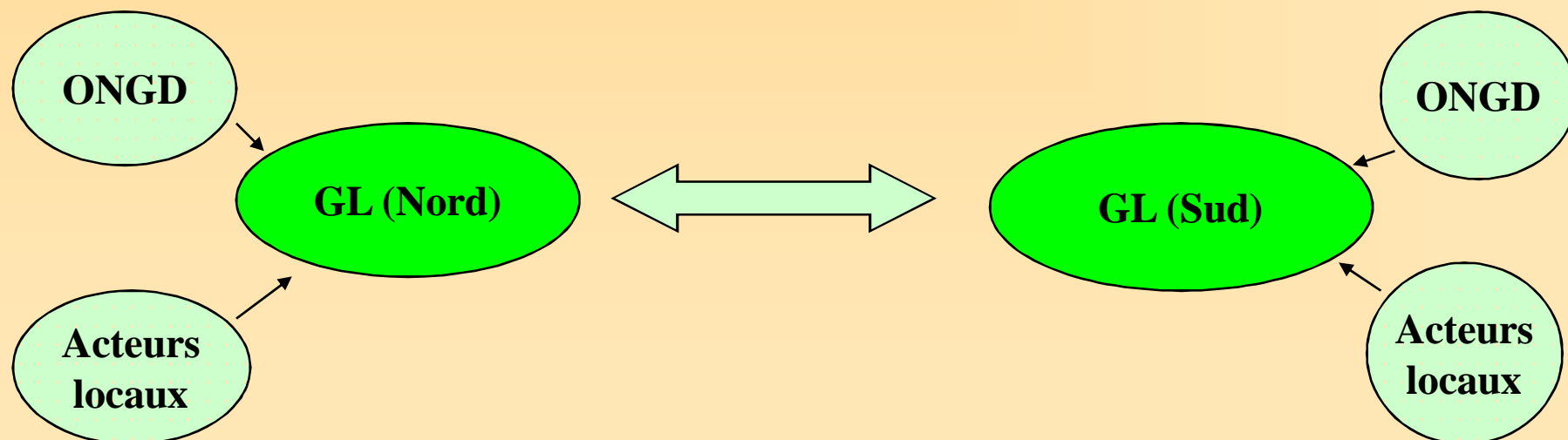
#### **3.2. Les modalités de coopération ¿COMMENT “COOPÉRER” DEPUIS LA DIMENSION LOCALE?**

# VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE CD (1)

- u De la coopération **INDIRECTE** (financer les actions des ONGD et renforcer ces agents).....



- u .....à la coopération **DIRECTE**, comme une association entre institutions publiques, qui mobilisent les acteurs de leur territoire



# VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE CD (2)

- u De la coopération conçue comme une activité **SECTORIELLE** confiée à un département spécialisé Dans la tâche de répartir l'aide au dév. (Nord) ou en capter des ressources ext.(Sud) .....

## ACTIVITÉ CENTREE SUR LES RESSOURCES

Vision du Nord: Comment répartir l'aide au développement pour couvrir des nécessités de base dans le Sud?

Vision du Sud: Comment accéder aux fonds?

- u .....a la coopération **INTÉGRALE ET TRANSVERSALE** qui implique TOUT LE GL et qui intègre les acteurs du territoire

## ACTIV. CENTREE SUR L'INSTITUTIONALISATION

Comment mobiliser toutes les capacités de l'institution locale et des acteurs locaux?

Comment coopérer d'institution à institution et de société locale à société locale?

# VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE CD (3)

## CONSOLIDATION DU TRAVAIL EN RÉSEAUX.....

### **A. Réseaux de représentation et de lobby int.**

u Réseaux mondiaux et régionaux (Ex: CGLU, etc.)

### **B. Réseaux de défense d'intérêts communs**

u Réseaux territoriaux (Ex: Arc Latin) ou par types de villes (Metropolis)

### **C. Réseaux de travail en commun et d'échanges**

u Réseaux thématiques (Budgets participatifs, Mobilité urbaine, etc.)

u Réseaux opérationnels pour la mutualisation d'efforts et la coordination opérationnelle entre GL

u Réseaux sectoriels (Réseau Interlocal sur la Culture)

.....**AVEC DIFFÉRENTS TYPES DE LOGIQUES**

# VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE CD (4)

**Du cadre municipal “BILATERAL” (jumelages, relations de ville à ville)....**

**.....aux actions de TERRITOIRE A TERRITOIRE**

- u Combiner, dynamiser et articuler les différents acteurs (région, villes, acteurs publics et privés, universités, ONGD, associations, etc.), chacun apportant sa valeur ajoutée et sa spécificité
- u Chercher les thèmes et les champs d'intérêt commun qui peuvent faire l'objet d'une coopération fructueuse et nécessaire pour chacun des partenaires.
- u Sortir de la logique de l'aide(donateur-récepteur) et développer relations horizontales, de territoire à territoire.

# VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE CD (5)

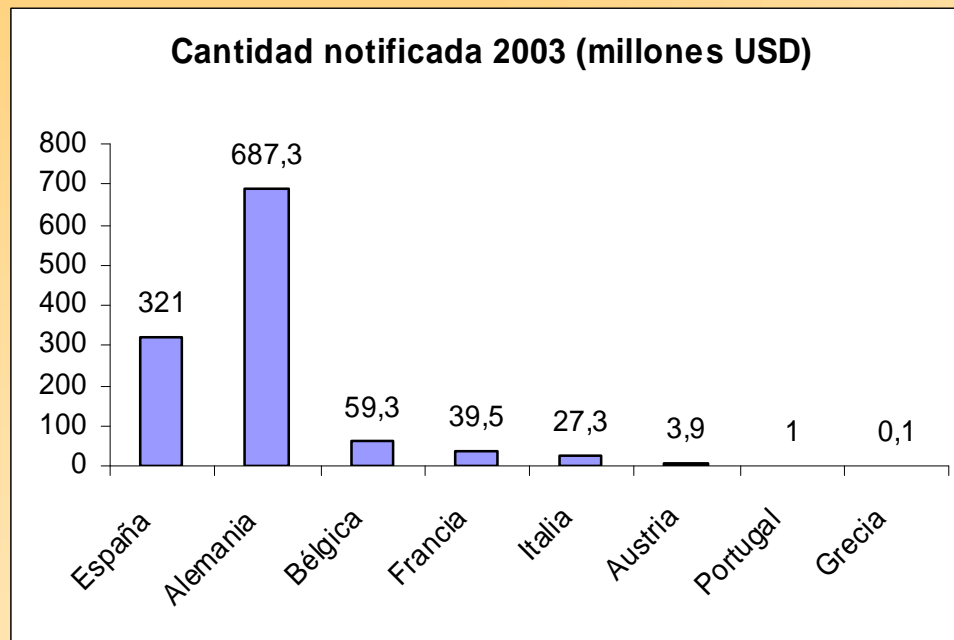
## VERS UNE COOPÉRATION DE RECIPROCITÉ

- u Une alliance stratégique entre institutions locales et entre territoires
- u Basée sur des intérêts partagés.
- u Qui apporte des bénéfices (différents?) aux deux partenaires
- u Coopération construite sur un schéma horizontal et non sur un schéma vertical N/S

A photograph of a field of orange eggplants. The eggplants are round and bright orange, hanging from thin, grey, woody stems. The background is a dense field of these plants, creating a textured, repetitive pattern of orange and grey.

**4. LE CAS ESPAGNOL:  
UNE COOPÉRATION  
DÉCENTRALISÉE TRÈS  
IMPORTANTE EN VOIE DE  
TRANSFORMATION**

# La CD espagnole dans la CD européenne (étude comparative de l'OCDE en 2005)



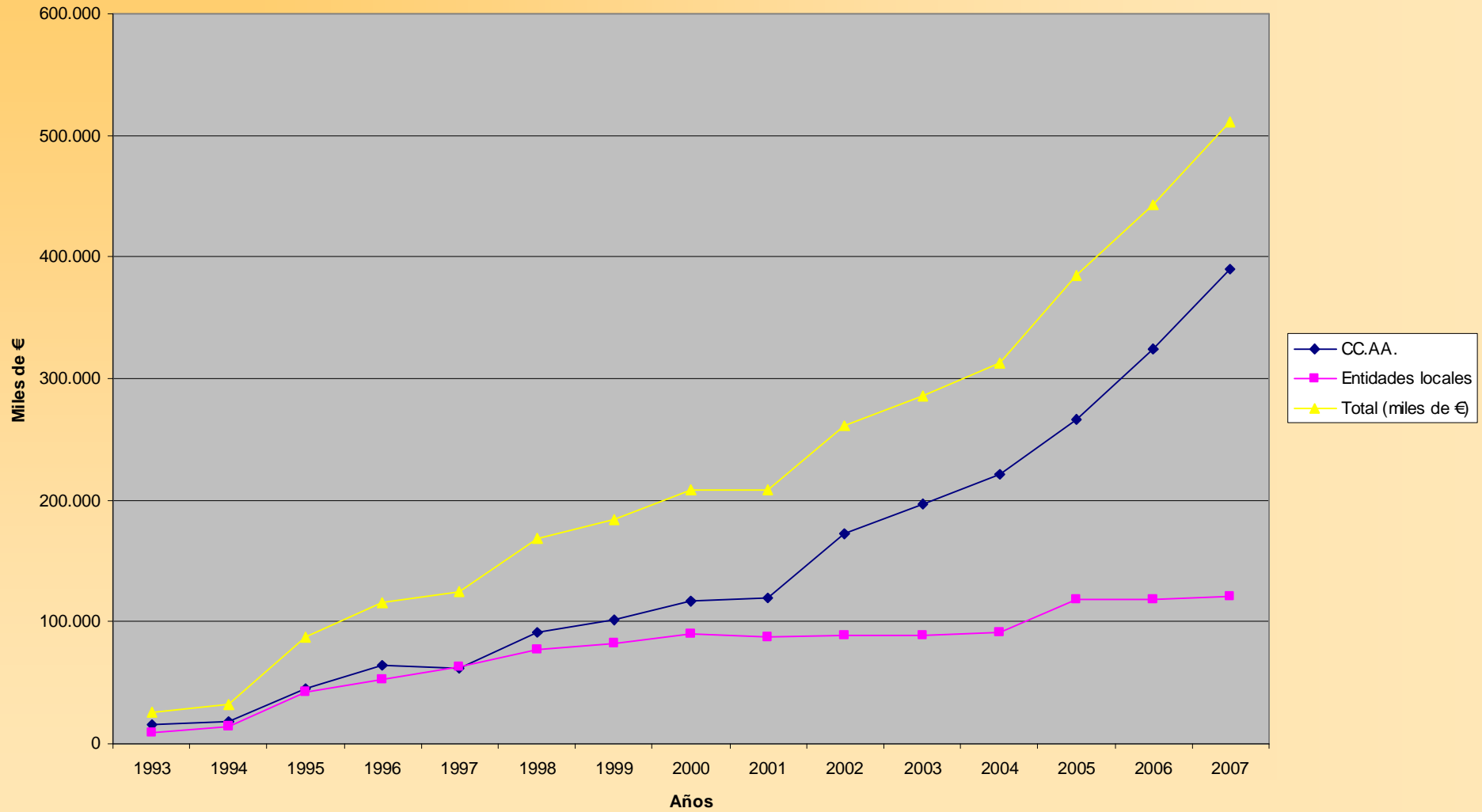
**Pays membres de la UE-15 qui ont déclaré qu'ils ne connaissent pas leurs flux de CD:**

Finlande  
Luxembourg  
Hollande  
Royaume Uni  
Danemark  
Irlande  
Suède

# La CD en Espagne: un phénomène généralisé qui canalise des ressources importantes

- **Flux sous-estimés mais très significatifs**
  - En 2007, la CD espagnole (Régions et municipalités) a représenté **511,3 millions d'€**(443 millions en 2006)
- **Dynamisme et croissance continue**
  - Depuis 2004, l'apport des régions (CC.AA.) espagnoles croît à un rythme supérieur à **20% par an.**
- **Grande quantité de GL impliqués**
  - 90% des municipalités catalanes de + de 5.000 hab. participent dans des actions de CD
  - Rien qu'en Catalogne, il existe plus de 100 jumelages-coopération.

### EVOLUCIÓN DE LA COOPERACIÓN DESCENTRALIZADA (ESPAÑA 1993-2007)



## La CD espagnole, comparable en certains aspects a la coopération de l'Etat central

	Aportac. OO.II.	FAD y créditos	Deuda	Proyectos	Acción human.	Sensib.	<b>TOTAL AOD</b>
<b>Administ. Central</b>	1.371,7	110,1	427,9	602,5	71,0	3,7	2.586,9
<b>CC.AA.</b>				270,3	29,7	23,9	323,9
<b>Entidades locales</b>				104,7	8,6	5,6	118,9
<b>TOTAL AOD neta</b>	1.371,7	110,1	427,9	985,6	109,4	33,5	3.038,2
<b>% CD/ Total AOD</b>				<b>39,9%</b>	<b>35,1%</b>	<b>89,0%</b>	<b>14,9%</b>


– Fuente: Seguimiento del PACI 2006 (último año disponible)

# La CD espagnole, encore très consacrée à financer la coop. non gouvernementale

(Chiffres de 2007 en millions d'euros)

	Donaciones via ONGD	Otras actuaciones	TOTAL	% ONGD/ TOTAL
Adm. General del Estado	216,7	462	678,7	31,9%
CC.AA.	256,5	124,4	380,9	67,3%
Entidades locales	76,5	45	121,5	63,0%
Universidades	0	11	11	0,0%
TOTAL	549,7	642,4	1192,1	46,1%

– Fuente: Seguimiento del PACI 2007



**5. LES MODÈLES DE  
COOPÉRATION MUNICIPALE EN  
ESPAGNE**

## 5. L'émergence des GL espagnols comme acteurs de coopération

### LES DEMANDES SOCIALES ET CITOYENNES:

- La tradition de solidarité politique exprimée depuis de monde local, après l'époque franquiste (Cuba, Nicaragua, El Salvador, etc.)
- L'aide humanitaire devant les catastrophes
- La pression de la citoyenneté et de la société civile pour que les GL s'impliquent dans la solidarité internationale et dans l'aide au développement (Mouvement du 0,7%)
- Plus récemment, la demande provenant du phénomène migratoire (co-développement?)

# **5. L'émergence des GL espagnols comme acteurs de coopération**

## **LA RÉPONSE DES GL**

- **Inclusion de la coopération et de l'éducation au dév. dans l'agenda municipale et régionale (les GL assument de fait ces nouvelles compétences, sans cadre juridique clair)**
- **Affectation a la coop. de ressources budgétaires propres (horizon du 0,7%)**
- **Création d'un embryon de structure technique de coop. au sein de la commune**
- **Volunté politique de concertation et de participation des ONGD (création des Conseils de Solidarité et Coopération)**
- **Modèles a créer: Politiques d'appui à l'associationisme solidaire? ou Politiques publiques locales de coopération?**

# 5. L'émergence des GL espagnols comme acteurs de coopération

## Les premiers “modèles” de coopération locale en Espagne: (1995- 2005 aprox.)

- Distribution du 0,7% entre les ONGD de la municipalité (par le biais d'une plateforme solidaire non gouvernementale ou à travers d'un appel à projets d'ONGD): Image d'un “marché” d'ONGD qui présentent des projets et d'un GL qui n'est qu'un simple donateur qui finance la coop. non gouv.
- Canalisation du 0,7% vers les villes avec lesquelles il existe un jumelage. Passage du jumelage “politique” au jumelage-coopération.
- Il s'agit en général d'actions de coopération individuelles de chaque municipalité. La création des Fons de Coopération régionaux est restée limitée.

# 5. L'évolution actuelle des modèles de coopération municipale en Espagne

Les municipalités espagnoles les plus avancées ont aujourd'hui pour **OBJECTIFS:**

- Définir une véritable politique municipale de coopération
- Planifier cette coopération (Plans Directeurs ou Plans Stratégiques)
- Développer la coopération directe, au détriment de la délégation aux ONGD, qui absorbe encore la plus grande partie des ressources consacrées à la coop.
- Etablir avec les municipalités du Sud de nouvelles relations, basées sur un vrai partenariat
- Trouver de nouveaux partenaires avec lesquels expérimenter cette coopération institutionnelle et réciproque , basée sur un apprentissage et un intérêt mutuels
- Etablir une relation plus intense de coopération avec les territoires d'origine de leurs migrants

# 5. L'évolution actuelle des modèles de coopération municipale en Espagne

Les DEFIS qu'ils ont à surmonter sont, en particulier:

- Travailler avec le reste des départements de l'institution communale et mettre en pratique la transversalité (sortir de la vision sectorielle de la coopération)
- Transformer leur département de coopération pour qu'il soit capable de gérer la coopération directe et le nouveau type de relations
- Donner un nouveau rôle aux ONGD, les faire participer à l'élaboration de la politique municipale de coopération et trouver des accords et complicités avec elles pour sortir du "marché de projets"
- Développer la concertation avec les acteurs sociaux et économiques du territoire
- Donner plus d'importance à la sensibilisation et à la formation des citoyens, pour qu'ils comprennent et acceptent ces changements



## **6. LA PLANIF. STRATÉGIQUE DE LA COOPÉRATION MUNICIPALE**

**(A PARTIR DES EXPÉRIENCES  
EN COURS EN CATALOGNE)**

## 6. LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL

### **Pourquoi une planification stratégique de la coopération municipale?**

Il s'agit le plus souvent, en Catalogne, de sortir de la coopération déléguée aux ONGD et d'avancer vers une véritable politique publique locale de coopération, qui s'appuie en particulier sur:

- a) les orientations stratégiques établies au niveau du GL en général et qui visent à promouvoir un certain modèle de ville,
- b) la volonté de projeter la ville sur la scène internationale,
- c) la nécessité d'une cohérence entre les politiques que la municipalité déploie dans les différents domaines et
- d) l'intérêt d'exprimer et de traduire la spécificité du GL comme acteur du développement et promoteur nouvelles formes de coopération internationale.

## 6. LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL

### **PARTIR D'UNE VISION INTÉGRALE:**

**PROJET DE VILLE (planification stratégique)**



**STRATÉGIE DE PROJECTION INTERNATIONALE**



**POLITIQUE MUNICIPALE DE COOPÉRATION**



**ARTICULATION ET CONCERTATION (ACTEURS LOCAUX)**



**“LA VILLE QUI COOPÈRE”**

## 6. LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL

### CONTENUS ET RESULTATS ATTENDUS DU PLAN DIRECTEUR DE COOP. (PDC):

- Elaborer un diagnostic sur la coopération actuelle de la ville, avec la participation des différents acteurs impliqués (entités solidaires, autres collectifs, groupes politiques municipaux, etc.)
- Promouvoir un débat ouvert sur quelle doit être la politique municipale de coopération.
- Impulser la définition d'une politique municipale de coopération, intégrée dans l'ensemble des politiques de la commune et dans la planification stratégique de la ville
- Définir, en application de cette politique, les priorités thématiques et géographiques, les modalités de coopération, les objectifs opérationnels, les principales activités à mettre en oeuvre et les moyens nécessaires
- Préciser les modalités de participation active des différents agents locaux impliqués
- Fixer les conditions générales d'exécution, suivi et évaluation du PDC et les dispositifs d'organisation interne

# LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL

## PRINCIPES METHODOLOGIQUES:

- A) La volonté politique d'amorcer le processus de planification est exprimée par les autorités communales, qui déterminent l'orientation stratégique et l'horizon temporel du PDC
- B) La municipalité assume la responsabilité et la conduite du processus de planification
- C) Elle dispose d'un appui technique (expertise)
- D) Il y a une participation active des départements municipaux
- E) La société civile et les acteurs locaux sont associés et participent, selon les modalités de participation en vigueur ou celles que le GL fixe de manière spécifique

# LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL.

## TRANSVERSALITÉ

- 1) Le diagnostic recueille les actions de coopération au sens strict, mais il fait aussi l'inventaire des actions internationales menées à bien par les différents départements municipaux
- 2) Les responsables des principaux départements ou services sont associés à la réflexion stratégique
- 3) Les mesures adoptées sont traduites en objectifs à remplir par les différents services de la municipalité
- 4) Les départements sont sensibilisés à la nécessité de répondre à demandes de coopération qui entrent dans leur champ thématique

# LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL

## ORGANISATION INTERNE

Le PDC révisé:

- 1) La dotation de moyens techniques et humains du département de coopération internationale
- 2) Sa situation fonctionnelle dans l'organigramme de l'institution municipale: Relations avec le maire et l'équipe de gouvernement de la mairie. Capacité de réunir les informations et de coordonner les questions internationales au sein de la commune. Mise en oeuvre de la transversalité, etc.
- 3) Les mécanismes de participation des citoyens et acteurs locaux.

# LA PLANIF. STRATÉG. DE LA COOP. MUNICIPAL

## SUIVI ET ÉVALUATION DE LA COOPÉRATION MUNICIPALE

Le PDC établit un système de suivi et évaluation, qui ne se limite pas à un contrôle des projets en cours mais qui inclut aussi une évaluation continue de l'état des relations institutionnelles.

The background of the slide is a photograph of a large number of orange, spherical fruits, possibly cherry tomatoes, hanging from thin, greyish, woody stems. The fruits are densely packed and appear to be in a field or garden. The stems are thin and woody, and the fruits are bright orange with a slight green at the stem. The overall scene is a close-up of the plants, showing the texture of the stems and the round shape of the fruits.

## **7. CONCLUSIONS**

## **CONCLUSIONS (1): La CD offre une nouvelle manière de coopérer entre institutions publiques, basée sur des principes différents:**

- Autonomie, décision et contrôle au niveau local
- Engagement et implication de la société civile
- Concertation avec les autres agents locaux
- Possibilité d'une certaine indépendance de critères: il peut s'exprimer au niveau local et citoyen des options différentes par le fait de ne pas être conditionnés par des intérêts commerciaux ou diplomatiques
- Logique publique et soumise à un contrôle des citoyens
- Possibilité de mettre en cohérence les politiques locales
- Responsabilité vis à vis du tissu social (formation et ouverture de la population locale à la situation internationale)
- Importance des valeurs éthiques et symboliques (appartenance, identité, reciprocité, etc.)

## Conclusions (2)

- Les organismes chargés de l'APD (organismes internationaux, CAD, gouvernements nationaux) ont tendance à voir les GL comme de simples sources de financement de l'APD, sources secondaires et marginales.
- Voir les GL simplement comme des sources de financement est extrêmement réducteur
- S'il s'agit de répartir des flux financiers et de distribuer l'aide, la coopération décentralisée n'est probablement pas un système très efficient: dispersion des aides, manque de coordination, etc.

**La logique de la CD ne se réduit pas à une logique d'aide**

## CONCLUSIONS (3)

- Il faut reconnaître les GL comme porteurs de nouvelles logiques de coopération, qui ne se focalisent pas autour d'un transfert de ressources matérielles, mais autour de formes d'apprentissage commun, d'échanges horizontaux, etc.
- Le transfert de ressources n'est pas ce que les GL peuvent apporter de mieux. Leurs moyens sont limités et ils ne peuvent pas prétendre résoudre le manque chronique de ressources dont souffrent les GL du sud. (Barcelone, par exemple, organise une "caravane solidaire" pour l'Afrique alors qu'elle pourrait apporter beaucoup plus aux villes du sud)
- Il doit s'établir un pacte entre GL du nord et du sud pour préciser le contenu de la CD et qu'il n'y ait pas de fausses attentes.

# THEMES DE DEBAT ACTUELS (PROCESSUS OUVERT)

1. **Les enjeux politiques** qui se déduisent de la dynamique actuelle de l'action internationale des GL (gouvernance)
2. **L'émergence de nouveaux modèles de coopération horizontale** qui s'éloignent de l'assistanat. Mettre en relief la spécificité et l'impact de la coop. que mènent les GL.
3. **L'articulation des acteurs**, sans subordination des uns aux autres, et en acceptant l'autonomie politique des GL et régionaux.
4. **La place à donner aux GL dans un système de coopération internationale**, qui a été dominé jusqu'à présent par le paradigme de l'aide et que la pratique des GL met en question.

